



Hôtel Berjaya Praslin Resort ***

Seychelles

Départ: Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes

dès **1691€**

au lieu de 2012€

10 jours / 7 nuits

Départ Paris

Le 24/11/2025

Descriptif :

Hôtel Berjaya Praslin Resort ***

Logement

L'hôtel compte 75 chambres réparties dans des petits bâtiments d'un étage de style créole.

Durant votre séjour, vous serez hébergés en chambre deluxe (35 m²), équipée de :

- Lit King size,
- Salle de bain avec douche et sèche-cheveux,
- Climatisation,
- Téléphone,
- Wi-Fi gratuit,
- Coffre-fort,
- Nécessaire à thé et café,
- Mini-réfrigérateur,
- Terrasse

Capacité : 2 adultes et 1 enfant.

Avec supplément:

- Chambre deluxe famille (60 m²) : mêmes équipements, lit king size, 2 grandes salles de bain, terrasse.

Capacité maximum: 2 adultes et 2 enfants.

Présentation

Perdues au cœur de l'Océan Indien, les Seychelles se trouvent au nord-est des Mascareignes (Réunion, Maurice, Rodrigues). Les 115 îles de cet archipel, d'une superficie émergée de 455 km² s'étendent sur une immense zone de 1 400 000 km². Du minuscule îlot à la plus grande île, Mahé, cette constellation de formations granitiques et coralliennes, formées il y a plusieurs milliards d'années ont conservées leur beauté et richesse authentique et révèlent encore de véritables trésors naturels, uniques au monde. Presque toutes ces îles possèdent des baies idylliques et des plages piquées de palmiers entourées de rochers polis dans diverses teintes de granit, et qu'on croirait sculptés pour servir de décor de cinéma. Incontestablement, cet archipel offre un avant goût de paradis auquel il serait dommage de ne pas succomber.

Deuxième plus grande île de l'archipel intérieur des Seychelles, Praslin est réputée pour sa beauté exquise et son mode de vie insulaire paisible. Appelée à l'origine "île des palmiers" par l'explorateur français Lazare Picault, l'île se caractérise par ses forêts denses, ses plages de sable blanc et ses eaux environnantes de tous les tons de bleu et de vert imaginables. L'île elle-même est le point de départ de quelques-unes des meilleures excursions vers les îles voisines comme Mahé, La Digue, Cousin et Aride, qui sont d'importants sanctuaires abritant des espèces rares de flore et de faune endémiques. On dit souvent de Praslin qu'elle possède les meilleures plages de la planète. En fait, l'une de ses plages, Anse Lazio, est classée troisième plus belle plage du monde par le Livre Guinness des records. Avec seulement 5 000 habitants environ, le rythme de vie à Praslin reste calme pour les locaux, et encore plus pour les visiteurs qui l'appellent le paradis...

L'hôtel Berjaya Praslin Resort 3* se situe sur l'île de Praslin, la deuxième plus grande île de l'archipel des Seychelles, sur la renommée Côte d'Or. L'hôtel se trouve à seulement 15 km de l'aéroport de Praslin, au cœur d'une nature préservée.

Le transfert entre Mahé et Praslin est organisé en bateau (possibilité d'acheminement en avion avec supplément : nous consulter).

Restauration

Pendant votre séjour, profitez de la formule petit-déjeuner servie sous forme de buffet.

L'hôtel dispose de 2 restaurants et d'un snack-bar :

- "Fregate", restaurant buffet servant les petits-déjeuners (et occasionnellement des dîners à thème).
- "Pizzeria", restaurant italien en bord de plage, déjeuners à la carte et dîners sous forme de buffet.
- "Pool Bar", snack-bar situé en bord de piscine.

Avec supplément :

- Option demi-pension, incluant le petit-déjeuner et le dîner (hors boissons).
- Option pension complète, incluant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner (hors boissons).

A noter : Du 24/12/25 au 05/01/26, le supplément demi-pension est obligatoire et automatiquement inclus dans votre séjour.

Les plus

Au bord de la plage de Côte d'Or
Atmosphère agréable et paisible
Au coeur d'un jardin tropical

Sports et loisirs

- Petite piscine aménagée (piscine en rénovation (fin des travaux estimée à fin Juillet, sous réserve de prolongation. Les travaux seront effectués de 10h à 17h).
- Plage à 200 m avec transats,
- Terrain de tennis,
- Ping-pong.

Equipements

- Réception 24h/24.

Avec supplément :

- Boutique,
- Service de blanchisserie,
- Location de voitures,
- Bureau de change,
- Bureau d'excursions.

Excursions

Excursions sous réserve d'un minimum de participants. Programmes mis en place jusqu'au 31/10/24 et sujets à modification. Prix par personne donnés à titre indicatif susceptibles d'évoluer en cours de saison. Regroupement de participants anglophones et francophones (guide bilingue). Points de départ et heures de rendez-vous à reconfirmer sur place. Réservation et règlement sur place auprès de notre réceptif.

MÉLODIE DE 2 ÎLES EN BATEAU

Découvrez 2 des plus belles îles des Seychelles. Trajet en ferry vers l'île de Praslin et découverte de la Vallée de Mai, forêt préhistorique abritant l'extraordinaire Coco de Mer. Trajet en ferry vers l'île de La Digue. Déjeuner dans un restaurant local puis découverte des rochers géants de granit d'Anse Source d'Argent. Temps libre pour la baignade.

Journée avec repas

Départ de Mahé 280EUR (lundi/mercredi/vendredi)

Minimum 10 participants

CONTE DES 3 ÎLES (OPLEZIR)

Combinaison des plus célèbres îles des Seychelles ! Visite guidée de l'île Cousin, la réserve des colombes et des tortues géantes. L'île Curieuse et son coco de mer sauvage, au large de Praslin, avec un déjeuner barbecue sur la plage. Arrêt au lagon de Baie Laraie, où abondent requins et tortues, puis Saint-Pierre pour une plongée libre dans ses eaux cristallines.

Journée avec repas

Départ de Praslin 215EUR (jeudi hors vacances scolaires)

Minimum 10 participants

LA DIGUE EN BATEAU & A VÉLO

Navigation en ferry jusqu'à La Digue, pour rejoindre l'Union Estate. Cette propriété abrite notamment le cimetière des premiers colons de l'île. Elle présente aussi un moulin à coprah traditionnel, des tortues terrestres géantes, une ancienne maison de plantation et la pittoresque Anse Source d'Argent. Enfourchez votre vélo et commencez votre exploration.

Journée sans repas et sans guide

Départ de Mahé 150EUR (lundi/mercredi/vendredi)

Départ de Praslin 94EUR (tous les jours)

Minimum 10 participants

CROISIÈRE ROBINSON CRUSOÉ (OPLEZIR)

Une journée d'aventure ! Baignade à l'île Saint-Pierre, puis découverte de l'île Curieuse pour admirer les tortues terrestres géantes. Déjeuner barbecue servi à bord, puis direction la plage de l'Anse Georgette pour une baignade. Terminez le voyage par une croisière le long de la côte nord-est de l'île de Praslin.

Journée avec repas

Départ de Mahé 221EUR (mercredi)

Départ de Praslin 155EUR (mercredi/samedi)

Minimum 20 participants

VALLÉE DE MAI & ANSE LAZIO EN BUS

Visite guidée du site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, la Vallée de Mai, surnommée le Jardin d'Eden. Déjeuner créole. Puis découverte d'Anse Lazio, réputée comme la plus belle plage du monde : nager et faire du snorkeling dans ces eaux est une expérience unique !

Journée avec repas

Départ de Mahé 195EUR (lundi)

Départ de Praslin 130EUR (lundi/jeudi)

Minimum 10 participants

STARFISH (ODEZIR)

Découverte des îles du parc marin de Sainte-Anne qui constituent une partie importante du patrimoine culturel seychellois. La conservation a permis aux mers environnantes d'abriter de nombreuses espèces indigènes. Déjeuner sur l'île Moyenne. « Ne laissez derrière vous que vos pas et n'emportez rien d'autre que des photos et souvenirs ».

Journée avec repas

Départ de Mahé 145EUR (mardi/jeudi/dimanche)

Minimum 20 participants

SUD SAUVAGE

Visite du côté sauvage de Mahé, le sud indompté de l'île. Au programme : marché de Victoria, « Mission Lodge » une ancienne école pour les enfants d'esclaves, vue sur les plantations de thé en cours de route et arrêt au spectaculaire Cap Lazare pour rencontrer les tortues géantes et les merveilles de son monde sous-marin. Déjeuner d'un buffet créole servi sur la plage.

Journée avec repas

Départ de Mahé 110EUR (lundi/mercredi/vendredi hors vacances scolaires)

Minimum 10 participants

BALADE ENCHANTÉE DANS LA VALLÉE DE MAI

Entrez dans le royaume mystérieux de la Vallée de Mai, comparée au Jardin d'Eden et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO avec ses palmiers centenaires et ses « Coco-de-Mer ». Écoutez l'appel du perroquet noir et découvrez phasmes, caméléons et l'une des plus petites grenouilles de la planète.

Demi-journée sans repas

Départ de Praslin 81EUR (lundi/jeudi)

Minimum 10 participants

SURF N TURF (ODEZIR)

Option 1 : Découvrez l'Anse Major vue de la mer. Croisière vers la côte Nord jusqu'au parc marin de Baie Ternay via Anse Dir. Déjeuner barbecue à bord.

Option 2 : Découvrez l'Anse Major par la terre. Trekking à l'Anse Major suivi d'une croisière vers le parc marin de Baie Ternay. Déjeuner barbecue à bord.

Journée avec repas

Départ de Mahé 145EUR (vendredi de mai à octobre)

Minimum 20 participants

LOOKER (ZEPHIR)

Croisière sur un bateau à fond de verre à la découverte de la vie corallienne des parcs marins de

Sainte-Anne (novembre à avril) tous les mercredis seulement ou de Baie Ternay de (mai à octobre). Les enfants adoreront le défi éducatif et interactif « Le Monde de Nemo ».

Durée 2h sans repas

Départ de Mahé 85EUR

Minimum 10 participants

CHASSE AU SOLEIL (ODEZIR)

Croisière au coucher du soleil avec ambiance musicale dans le parc marin de la Baie Ternay. Snacks et verre de prosecco vous seront servis à bord.

Durée 4h (légère collation)

Départ de Mahé 95EUR (2 samedi par mois de mai à octobre)

Minimum 20 participants

Bon à savoir

- Cet hôtel est de confort simple et constitue un premier prix accessible sur les Seychelles.
- Check-in à partir de 14h et check-out jusqu'à 11h.
- Taxe de séjour incluse.
- Taxe environnementale à payer sur place (environ 8EUR/personne/nuit, sous réserve de modification)
- Dîners de Noël (24/12) et du Nouvel An (31/12) inclus.
- Prêt de serviette avec caution.
- Attention la vie est chère aux Seychelles et les extras, les repas, boissons que vous pourriez prendre dans les restaurants peuvent paraître plus chers qu'en France métropolitaine.
- Piscine en rénovation (fin des travaux estimée à fin Juillet, sous réserve de prolongation). Les travaux seront effectués de 10h à 17h.

Santé et Sécurité

Avant votre départ, veuillez consulter le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les risques sanitaires éventuels qui peuvent concerner votre destination :

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Baignade interdite dans plusieurs baies de l'île de Praslin et dans les îles situées à proximité. Dans ces secteurs, la baignade peut toutefois être pratiquée dans des zones restreintes protégées par des filets de sécurité (Anse Lazio, Anse Kerlan).

Pour info

Tous horaires de vols communiqués avant réception de votre convocation ne peuvent l'être qu'à titre indicatif.

Dans tous les cas, il est impératif que vous attendiez la réception de la convocation comprenant les horaires définitifs avant d'organiser votre voyage.

Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaires entre votre réservation et la convocation définitive.

Nous vous informons que, pour ce séjour, les vols sont susceptibles de faire l'objet d'une escale.

La convocation à l'aéroport, les horaires en heures locales et le plan de vol définitif vous seront communiqués dans les 48h avant le départ.

Nous vous signalons que l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

Prestations à bord : pour vous garantir un voyage au meilleur prix, les collations et boissons ne sont pas comprises au service à bord des avions lors des vols aller et retour ; nous vous offrons la possibilité de choisir en toute liberté vos collations et boissons proposés à la carte, à régler directement auprès de l'équipage au cours du vol (paiement en espèces et en EUR uniquement).

Personnes à mobilité réduite : suite à l'entrée en vigueur du règlement européen EU 1107/2006, toute demande d'assistance (chaise roulante, etc.) doit parvenir à la compagnie aérienne au plus tard 48h avant la date de départ.

PRÉCISION DESCRIPTIF

Les photos utilisées pour présenter les hôtels et la destination le sont à titre indicatif et non-contractuel.

Concernant votre logement, l'hôtel offre différentes configurations et décorations. La chambre allouée lors de votre arrivée pourra être ainsi différente de celle figurant en photo sur le présent descriptif.

Votre séjour est assuré par le tour opérateur suivant :
Plein Vent

Enfants

- Bassin pour enfant.

Avec supplément :

- Garde d'enfant (réservation 24h à l'avance).

Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement aux Seychelles, quel que soit votre schéma vaccinal.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus>

Ressortissants français (adultes, bébés et enfants) :

Passeport valable 6 mois après la date de retour.

Préalablement à votre voyage, vous devrez effectuer en ligne une demande d'autorisation de voyage sur le site <https://seychelles.govtas.com/en/ta?cc=FRA> (formalité payante). Cette autorisation de voyage s'obtient en présentant un passeport valide, une réservation d'hôtel ou une attestation d'hébergement pour la durée de son séjour, un billet de retour ou de poursuite de voyage, ainsi que les moyens suffisants pour couvrir les frais de séjour. L'autorisation permet d'obtenir, à l'arrivée, un visa de court séjour délivré par les services de police de l'aéroport, prorogeable jusqu'à trois mois.

Cette autorisation sera à présenter à l'embarquement et à l'arrivée à Mahé.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devez être en conformité avec les différentes réglementations en vigueur, selon leur nationalité et devront s'informer auprès de leur consulat.

SANTE : Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune (dont la liste peut être consultée à l'adresse Internet suivante :

<http://www.who.int/ith/chapters/ithchapterannex1FR.pdf>) doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée aux Seychelles, un certificat international de vaccination anti-amarille (fièvre jaune) en cours de validité.

En sont toutefois dispensés les voyageurs n'y ayant effectué qu'un simple transit de moins de douze heures, sans sortir du terminal aéroportuaire (cas notamment des vols en provenance d'Ethiopie et du Kenya).

En cas de non présentation de ce document, les personnes concernées pourront être convoquées à l'hôpital de Victoria pour un dépistage (facturé 100SCR).

COURANT ELECTRIQUE SEYCHELLES : 240V et 50Hz. Type G. Adaptateur nécessaire.

Sports et loisirs payants

- Billard,
- Plongée avec bouteille,
- Pêche au gros,
- Planche à voile,
- Stand up paddle,
- Kayak,
- Randonnées dans la forêt.

Activités

- Soirées animées par des orchestres locaux à la Pizzeria.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.
 Le forfait taxes et redevances des aéroports.
 L'accueil à l'arrivée.
 Le transfert aller et retour de l'aéroport à l'hôtel.
 Le séjour selon les types d'hébergement et de pension choisis.
 Les services, loisirs et activités mentionnés sans supplément.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.
 Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire.
 Les repas et les boissons non inclus dans la formule.
 Les dépenses d'ordre personnel.
 Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.
 Les repas éventuels aux escales.
 Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.
 Les garanties annulation, bagages, retard aérien.